

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 21/22 (1913)

**Heft:** 3

**Artikel:** Comment devenir une bonne garde-malade?

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-555947>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Qui n'a vu les enfants, les tout petits, mettre à la bouche tout ce qui brille, tout ce qui les amuse, tout ce qu'ils peuvent porter jusqu'à leurs lèvres? Et plus tard, quand ils commencent à exercer leurs petites jambes, quand ils se mettent à marcher, et qu'ils ont déjà goûté des sucreries, des dragées, des bonbons, qui ne les a vus plonger leurs petites mains dans « la boîte de maman », dans le cornet où ils pensent trouver ce qui convient à leur goût, dans la bonbonnière où ils espèrent découvrir « un p'tit sucre »?

Or rien ne ressemble à « un p'tit sucre », à un fondant, comme ces pastilles de sublimé colorées en rose ou en bleu! De là des méprises d'autant plus graves et plus dangereuses que le sublimé est un violent poison.

Il faut donc redoubler d'attention, et ne jamais laisser à la portée de chacun ces petits tubes contenant les pastilles de sublimé. Si le pharmacien — pour éviter des erreurs — est obligé de mettre sous clef les médicaments dangereux, s'il doit les étiqueter en rouge, avec la mention « Poison », « Usage externe », ou en y ajoutant une tête de mort, combien plus nos ménagères ne doivent-elles pas veiller à ce que ces médicaments, et spécialement les pastilles de sublimé, soient soigneuse-

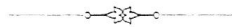
ment rangés dans un endroit inaccessible aux enfants!

Et s'il est nécessaire de parer aux dangers des appétits des petiots, il n'est pas inutile de penser aux erreurs que peuvent commettre des personnes d'âge mûr.

Tout dernièrement, à Genève, une dame habitant le Boulevard Helvétique a été la victime d'une de ces dangereuses méprises qui a failli lui coûter la vie. Souffrant de maux de tête, Madame Z. voulut prendre, pour soulager sa douleur, un cachet d'antipyrine; par erreur, elle avala un comprimé de sublimé.

Prise au bout de peu d'instant de douleurs terribles, on fit appeler en toute hâte un médecin, qui, l'ayant déclarée empoisonnée, la fit conduire d'urgence à l'hôpital cantonal. Les journaux ont dit que l'état de la victime est très grave,.... nous ne savons pas si Madame Z. a succombé dès lors.

Quoi qu'il en soit, c'est une leçon pour tous; et cette histoire banale à force d'être fréquente doit nous mettre en garde contre cette habitude, cette négligence impardonnable de ne pas mettre sous clef et à part les poisons que quelques personnes ont à leur domicile. Et parmi ces poisons, craignons tout spécialement les pastilles bleues et les pastilles roses! D<sup>r</sup> M<sup>l</sup>.



## Comment devenir une bonne garde-malade?

Voilà la question que doit se poser un grand nombre de jeunes gardes-malades, qui, malgré toute leur bonne volonté, n'arrivent pas à gagner la confiance de leurs malades.

Sans doute, celles qui ont embrassé cette carrière par vocation sont celles qui deviennent les gardes les plus quali-

fiées, car au-dessus des capacités acquises prennent place les qualités morales, soit: la sympathie, la douceur, le tact et l'amour de la profession.

Il existe des gardes qui suivent exactement les ordres du docteur, soignent consciencieusement leurs malades, qu'on ne peut jamais trouver en faute et qui mal-

gré cela n'arrivent pas à découvrir la vraie manière de se comporter vis-à-vis d'eux.

Les unes ne travaillent en réalité qu'en vue de satisfaire le docteur, sans mettre assez d'importance à leurs malades et aux mille petites choses qui pourraient les soulager. D'autres, au contraire, cherchent plutôt, au lieu de suivre les ordres à la lettre, à en comprendre la portée, et réussissent mieux auprès de leurs malades qui prendront volontiers de leurs mains ce qu'ils n'ont accepté de personne d'autre.

D'où provient la différence entre ces gardes? Simplement de ce que les premières travaillent d'une façon servile, tandis que les autres, tout en conservant l'exactitude nécessaire aux soins, y ajoutent quelque chose d'elles-mêmes, de l'amour, de la sympathie. Suivre les ordres du médecin n'est que la base de l'activité d'une garde, penser, sentir, soulager et se mettre à la place de son malade, voilà la tâche.

Lorsqu'une garde-malade entre dans une chambre, le malade se rend très vite compte s'il s'établit entre elle et lui le courant sympathique si nécessaire, car toutes les relations en seront facilitées.

Même un malade inconscient se rend compte parfois qu'il a à son chevet une garde amie qui sympathise et souffre avec lui. Si la garde remplissait sa tâche auprès de ses malades, comme elle le ferait auprès de quelqu'un qui lui est cher, parent ou ami, combien souvent la face des choses changerait et combien les malades béniraient celles qui avec tant d'affection et de persévérance ont su diminuer leurs souffrances et relever leur courage.

C'est en soi et plus qu'autour de soi qu'il faut pouvoir puiser tant de ressources qui peut-être nous ont été inconnues jusqu'ici et qui n'y sont pas moins et n'attendent que notre bonne volonté pour pouvoir se développer et s'épanouir?

S<sup>r</sup> O.

## Société neuchâteloise de la Croix-Rouge

Bureau de placement des gardes-malades, Maillefer, 7, Serrières

En 1913, le bureau des gardes-malades de Neuchâtel a fait 300 placements contre 211 en 1912, soit 11,975 journées de travail. Il en a refusé (faute de personnel) 38 cette année, contre 14 dans l'exercice précédent. Ces placements se répartissent comme suit:

District de Neuchâtel . . .	105
» » Boudry . . .	18
» du Val-de-Travers . . .	14
» » Val-de-Ruz . . .	2
» de Chaux-de-Fonds . . .	43
» du Locle . . . . .	27
Autres cantons . . . . .	77
France . . . . .	14

De ces 300 placements, voici le détail:

Gardes-malades . . .	128
Gardes-releveuses . . .	116
Infirmiers . . . . .	23
Veilleuses . . . . .	19
Gardes-aides . . . . .	13
Gardes d'enfants . . .	1

Il est à remarquer, nous semble-t-il, que les  $\frac{2}{3}$  de cette activité s'est exercée dans le canton, ce qui prouve le cachet cantonal du bureau qui atteint de ce fait le but pour lequel il a été créé.

Quant au personnel, il a très peu varié. Nous n'avons fait que quelques nouvelles recrues, vu que nous n'admettons plus